

COMMUNIQUÉ

Robert Bourassa

Georges-Hébert Germain

Libre Expression, 2012

Montréal, le 20 février 2012

Les Éditions Libre Expression lancent aujourd'hui l'ouvrage **Robert Bourassa**, écrit par Georges-Hébert Germain. Des erreurs factuelles y ont été relevées, que l'erratum ci-joint identifie et corrige. L'auteur et les Éditions Libre Expression présentent leurs excuses aux personnes concernées.

Depuis trente-cinq ans, Libre Expression a publié plus de deux mille titres et est reconnue pour son professionnalisme. Comme pour chacun de ses ouvrages, plusieurs personnes ont travaillé sur le manuscrit final de **Robert Bourassa**. En dépit de tout le soin apporté aux diverses lectures, il arrive parfois – c'est ce qui s'est produit ici – que des erreurs de cet ordre passent inaperçues.

Libre Expression a procédé aux corrections appropriées pour la prochaine impression ainsi que pour la version numérique. De plus, une réimpression corrigée est actuellement en cours.

Pour toute question, vous pouvez communiquer avec Véronique Déry, par courriel à l'adresse veronique.dery@groupelibrex.com, ou par téléphone au 514 502-6732.

Erratum

- À la page 29 (ligne 22), on aurait dû lire : « Mais les voix de l'Union nationale et celles du Bloc populaire se faisaient entendre elles aussi. »
- À la page 157 (quatrième paragraphe), on aurait dû lire : « Le lendemain soir, les stratèges de Bourassa se sont rendus dans un bâtiment administratif de Terre des hommes, où une centaine de personnes [...] préparaient l'opération. C'est alors qu'on apprit que le pire était arrivé : Pierre Laporte avait été retrouvé mort dans le coffre arrière d'une voiture, à Saint-Hubert. »
- À la page 294 (ligne 3), on aurait dû lire : « “On se demandait, disait Lucien Bouchard, pourquoi il était si fin avec nous, si gentil, si empressé.” [paragraphe supprimé] Bourassa se méfiait malgré tout de la classe journalistique, qui l'avait descendu en flammes en 1976. »
- À la page 5 du troisième cahier de photos, sous la photo du haut, on aurait dû lire : « Succession. Robert Bourassa en compagnie de deux autres chefs du Parti libéral du Québec : Claude Ryan, à gauche, et Daniel Johnson, à l'extrême droite. John Parisella a conseillé ces trois hommes. »
- À la page 325 (ligne 15), on aurait dû lire : « Il a demandé à René Lévesque de le faire. »
- À la page 327 (ligne 12), on aurait dû lire : « En 1985, lorsqu'il avait repris le pouvoir, la Charte de la langue française, digne fille de sa Loi sur la langue officielle, était durement contestée. Un an plus tôt, la Cour supérieure du Québec avait invalidé l'article obligeant l'affichage unilingue, qui violait selon elle la liberté d'expression garantie par la Charte québécoise des droits et libertés de la personne. »
- À la page 328 (ligne 4), on aurait dû lire : « Ronald Poupart l'avait assuré que les commerçants et les restaurateurs qui, en se pliant aux dispositions de la Charte de la langue française, avaient dépensé des fortunes pour se faire dessiner des affiches unilingues françaises, qu'ils allaient devoir conserver pendant encore cinq ans, ne voudraient pas payer une fois de plus pour avoir de nouvelles affiches bilingues. »
- À la page 343 (troisième paragraphe), on aurait dû lire : « Au début de juin, on a tenu ce qu'on a appelé la “conférence de la dernière chance”. »

Au moment de la parution du livre *Le Naufrageur*, Jean-François Lisée n'était pas encore conseiller politique du chef péquiste Jacques Parizeau. Voir correction suivante.

- À la page 399 (troisième paragraphe), on aurait donc dû lire : « Dans son entourage, par contre, on s'est scandalisé des propos de Lisée. Personne, parmi tous ceux que Bourassa avait convaincus de parler à Lisée, ne s'est plaint ouvertement d'avoir été mal cité. »